

Élément technique	Sous-élément technique	Constat				
		Neuf <input checked="" type="checkbox"/>	Rénovation <input checked="" type="checkbox"/>	MI <input checked="" type="checkbox"/>	Collectif <input checked="" type="checkbox"/>	Tertiaire <input type="checkbox"/>
<b>VMC SF</b>	<b>Entrée d'air</b>	L'entrée d'air positionnée dans la menuiserie du salon-séjour est insuffisante.				

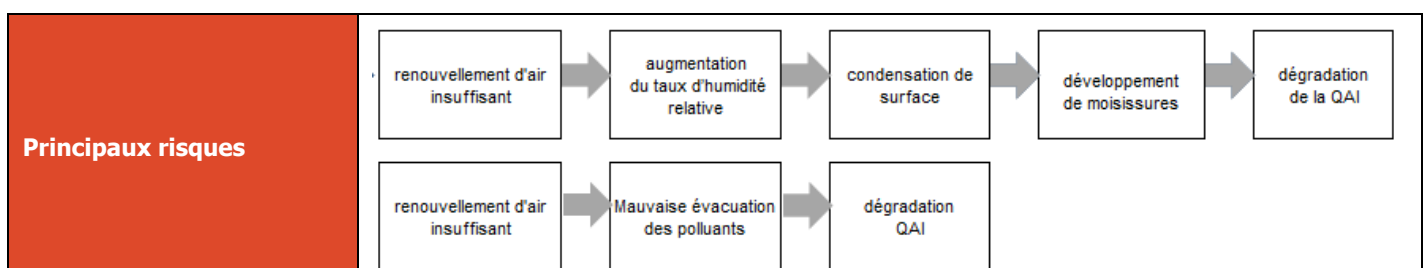


#### Cause technique

Les mortaises des entrées d'air ont été réalisées par perçages discontinus.

Origine Conception  Exécution  Exploitation

Non respect des règles de mise en œuvre définies dans le DTU 68-3 et dans les avis techniques en VMC SF HYGRO.  
Absence de procédure qualité et de contrôle.



<b>Solutions correctives et / ou préventives</b>	Réaliser une mortaise réglementaire répondant aux exigences prévues dans l'avis technique attaché au système de ventilation mis en œuvre, dans l'ouvrant de la menuiserie.
--	--



#### Exemples de bonnes pratiques

Photo ci-contre :  
Les mortaises ont été réalisées correctement dans le coffre de volet roulant.

L'admission d'air est suffisante.

<b>Règles de l'art :</b> (Recommandations professionnelles RAGE, etc.)	<p>Extrait des <u>Recommandations professionnelles RAGE</u> : VMC simple flux en habitat individuel - §4.4 Scénarii de remplacement - §4.3.3 Amélioration du système existant : passage d'une VMC associée à des bouches fixes ou autoréglables à une VMC hygroréglable (février 2013)</p> <p>Dans le cas du passage à une VMC hygroréglable de type A, il est possible de conserver les entrées d'air autoréglable en place si elles sont conformes aux exigences de l'Avis Technique (nombre et modèle).</p> <p>Dans le cas du passage à une VMC hygroréglable de type B, les entrées d'air sont à remplacer par des modèles hygroréglables.</p>
---	--

Concernant la mortaise :

- Si l'installation est antérieure à 1999, la réservation de l'entrée d'air est présentée en figure 1. Il convient de positionner la nouvelle entrée d'air avec les gabarits adéquats ;
- Si l'installation est postérieure à 1999, les nouvelles entrées d'air ont les mêmes mortaises. Seul le nombre diffère en fonction du dimensionnement (figure 2).

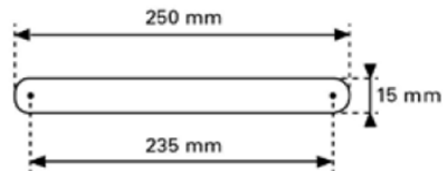


figure 1 : mortaise d'entrée d'air antérieure à 1999

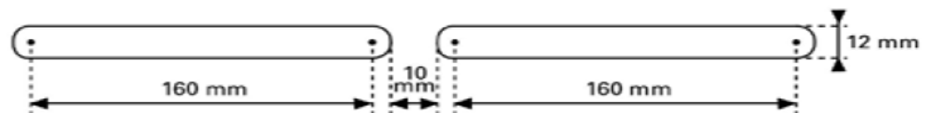


figure 2 : mortaise d'entrée d'air postérieure à 1999